

Portbail. Création d'une association samedi

Grogne chez les usagers du port

Portbail et son port, une continuité ou la mort ? C'est la sentence que l'on aurait pu entendre dimanche lors d'une levée de boucliers d'une partie des plaisanciers contre l'ensablement.

Dimanche sur le coup de 11 heures, il y avait beaucoup de monde au port avec un seau et une pelle à la main. Ce n'était pas pour un concours de châteaux de sable mais pour manifester leur grogne contre les méfaits du sable qui s'accumule. Pour la centaine de personnes mécontentes de ne pouvoir utiliser le port correctement, il serait temps qu'une solution soit trouvée à l'ensablement et même l'envasement par endroits. Bientôt le port n'en aura plus selon eux que le nom, tant l'entretien fait cruellement défaut depuis de nombreuses années.

Vingt places disparues

Selon les mécontents, les pouvoirs publics locaux et départementaux n'apportent pas les moyens nécessaires au désensablement du port, par manque de prévoyance car cette dépense est prévue de-

puis 2007 mais n'a jamais été provisionnée annuellement comme il se devait. Une majeure partie des bateaux ne peut plus sortir par coefficient de moyenne eau. Le problème saute aux yeux tant la hauteur de sable est impressionnante.

Par ailleurs, le port perd de plus en plus de mouillages à la suite de la rupture de chaînes et il est impossible de les remplacer à cause de leur enfouissement très profond dû au problème évoqué précédemment : une hauteur de sable et de vase d'1,60 m par endroits. Plus de vingt places auraient été perdues et donc, non louées et non rentabilisées.

400 000 euros à trouver

La conseillère départementale Frédéric Boury, présente sur le terrain dimanche, découvre le dossier, ainsi que son collègue François Rousseau qui n'avait pas en charge ce secteur dans son précédent mandat. Ils se disent à l'écoute, tout comme le Département. Ils ne ferment pas la porte au dialogue, au contraire, même s'ils jugent les propos tenus dimanche trop véhéments, mais il va falloir trouver les financements, estimés à 400 000 € au minimum : 300 000 euros pour le désensablement et 100 000 euros pour rejeter les boues hors du chenal.

Guy Cholot, maire de Port-

bail, n'est plus le décideur de l'avenir du port depuis que la société publique locale (SPL) a été constituée, avec le conseil départemental comme actionnaire principal. Il estime cependant qu'il faut non seulement désenvaser le port, mais aussi doubler au moins le nombre de pontons pour dégager des ressources afin d'augmenter les capacités d'emprunt. Pour lui, c'est plutôt 800 000 euros qui seraient nécessaires à remettre le port à niveau.

Une association en voie de création

Ce débat ne serait sans doute plus d'actualité si le grand projet de déplacement du port de plaisance de Portbail avait abouti. Mais comme tous les grands projets actuels, déplore le maire, Manche nature a gagné son procès contre le nouveau port. On revient donc à la case départ et le désenvasement du port actuel reprend tout son sens. Une réunion au sommet devrait avoir lieu en octobre, avec les responsables de la SPL et les représentants des plaisanciers, pour faire avancer le dossier.

En attendant, une association va se créer. Un rendez-vous est prévu samedi 15 août à 11 heures sur le port pour une assemblée générale et la constitution d'un bureau. Pour les plaisanciers mécontents,



La pelle et le seau pour symboliser la nécessité d'une action forte afin de désensabler le port.

qui annoncent de nouvelles actions, toutes les personnes intéressées ou concernées par le problème seront les bienvenues.

Raymond THIESSET
(avec P.L.B.)